



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 3 Juillet 2019
N°1323

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée nationale et le Sénat parviennent à un accord sur la proposition de loi visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, salue l'accord trouvé en commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles.

Ce texte vise à renforcer la sécurité et la résilience de nos réseaux mobiles pour faire face aux risques de cybersécurité qui pourraient accompagner le développement des nouvelles opportunités technologiques apportées par la 5G. Il s'agit d'un enjeu majeur qui ne peut être négligé dans un contexte de numérisation croissante de la société, rendant nécessaire la maîtrise de la sécurité des réseaux pour protéger les citoyens, les entreprises et assurer la souveraineté de la nation.

Ce compromis permet d'améliorer le dispositif afin d'atteindre les objectifs fixés de préservation de la sécurité et de la défense nationale tout en assurant un développement soutenable de la 5G et de ses usages en France.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré que « *Cet accord parachève un débat de grande qualité dans les deux chambres, et je salue l'investissement et le sens du dialogue de l'ensemble des parlementaires impliqués* ».

Le dispositif doit faire l'objet d'ici l'automne de mesures d'application pour lesquelles le Gouvernement continuera à dialoguer avec les parlementaires, les opérateurs télécoms et les équipementiers intéressés.

Le Gouvernement poursuit par ailleurs, avec l'ARCEP, ses travaux de préparation de l'attribution des fréquences 5G qui devrait être lancée à l'automne 2019 pour des attributions début 2020 en vue des premiers déploiements et d'une ouverture commerciale des premiers services 5G courant 2020.

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr